

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

Commune INFO

Mai 2016

Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : www.saint-pierre-en-port.fr

La Poste : Tél : 02 35 10 06 40

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 11h30

Mairie : Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58

saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30

et le samedi matin

Fermé le Jeudi

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pompiers : 18

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 15h30 à 16h30 et samedi matin de 10h à 11h.

LE MOT DU MAIRE.

Dernièrement, nous avons procédé au recrutement d'un remplaçant d'un agent en arrêt de maladie.

Un Saint-Pierrais m'a fait part de son mécontentement, au point de vouloir déchirer sa carte d'électeur : il a voté pour moi et pourtant, la candidature d'un membre de sa famille n'a pas été retenue et, comme il faut un responsable, je suis celui-là !

Il faut savoir qu'à Saint-Pierre, le maire n'est pas un "chef de village" qui décide tout, tout seul. Nous avons reçu dix candidatures. Dix conseillers ont étudié avec la plus grande attention les dix curriculum vitae et ont voté à bulletin secret.

Par le passé, la même procédure avait été appliquée pour recruter deux secrétaires et une agent technique spécialisée des écoles maternelles.

À Saint-Pierre-en-Port, nos décisions sont prises en toute clarté et en toute honnêteté. C'est notre conception de la démocratie.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2016.

Principaux points abordés :

- Vote du budget.
- Attribution des subventions.
- Recrutement d'un agent de remplacement.
- Acquisition de mobilier, de chapiteaux, de jeux de cour.
- Insonorisation d'une salle de classe.
- Réfection de joints à l'école et à la Mairie.
- Réhabilitation du vestiaire Foot.
- Por



LE CANCER, PARLONS-EN ! AGISSONS ENSEMBLE !

Le territoire autour de Valmont avec ses 22 communes et leurs associations se mobilise du 6 au 12 juin.

**A Saint-Pierre-en-Port
Le 12 juin 2016**

Deux grandes marches sont prévues sur des parcours de 4 et 8 km (au cœur du village, les falaises, la plage, l'église...)

Inscriptions : à 9h30, cour de la Mairie

Départ : à 10h précise.

Co-organisé par l'AEET et la ligue contre le cancer de Seine-Maritime.

Venez nombreux...

MERCI



LES TRAVAUX A L'ÉGLISE.

Nous avons précédemment évoqué les travaux à réaliser au clocher de notre église : remplacement du paratonnerre, réfection de la pointe de la charpente, pose d'une nouvelle croix et d'un nouveau coq, étanchéité de la couverture, ainsi que changement des supports des cloches. Pour ce faire, la commune a ouvert une souscription auprès de la fondation du patrimoine. Les dons perçus s'élèvent aujourd'hui à auxquels il faut ajouter une subvention de la Fondation du patrimoine à hauteur de 2000 €, soit qui couvriront la totalité du coût de la réalisation. Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et devraient être achevés le 11 mai prochain. Un grand merci à celles et ceux qui, par leur don, ont contribué à cette belle réalisation.



ÇA SOUFFLE SUR LES EMBRUNS.

Sous l'impulsion de Laurence Bertot, adjointe aux affaires scolaires, et avec l'énergie enthousiaste des bénévoles et contractuelles encadrant les activités périscolaires, les enfants scolarisés aux Embruns découvrent le théâtre, la musique et les arts plastiques après l'école.

Jusqu'ici, ces activités se tiennent dans l'ancienne école maternelle, derrière la Mairie.

Depuis le mois de janvier, les employés communaux ont entrepris, après une décision du Conseil municipal, de mettre en état et aux normes le logement de fonction du premier étage de l'ancienne école des filles. Abattre une cloison, repasser l'électricité, poser des garde-corps aux fenêtres, entoiler les murs et les peindre, mettre en place des sanitaires, poser un lino anti tâche, bref, un chantier important mené à bien par l'équipe des communaux lorsque les intempéries empêchaient les travaux extérieurs a permis de faire naître une belle salle lumineuse, fonctionnelle et aérée dans l'enceinte de la nouvelle école. Ainsi, toutes les activités scolaires et périscolaires se trouveront réunies en un même lieu. Le transfert dans les nouveaux locaux se fera en septembre 2016....

L'ancienne salle de classe des maternelles de la Mairie devrait être aménagée pour accueillir la future médiathèque et les archives communales. C'est à l'étude dans le cadre d'une analyse plus globale de nos besoins sur le devenir de la Mairie, de l'ancienne cour et du centre bourg. Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE 76), lié au département, nous accompagne dans cette réflexion.

UNE DATE A RETENIR : LE 21 MAI 2016.

Pour la première fois cette année, la Fondation du Patrimoine en collaboration avec le Conseil Général du 76, propose un festival intitulé : « Festival Pierres en Lumières », le 21 mai prochain. Le projet suivant, que nous avons proposé, a été validé :

18 heures, inauguration du clocher rénové, suivi d'un vin d'honneur devant l'église.

19 heures, visite libre de l'église. Exposition d'objets culturels. Intermède musical.

De 20h30 à 21h15, prestation de la chorale de l'amicale interclubs du canton de Valmont.

21h30, projection de documents relatifs à la construction de l'édifice ainsi qu'à son histoire.

Illuminations intérieures et extérieures.

L'accès à cette manifestation, dans notre église, est libre et gratuit. Une brochure sera mise en vente pour participer à la restauration de plusieurs vitraux.



BRÈVES.

À PROPOS D'UN SENS INTERDIT.... Afin de sécuriser l'accès des enfants à l'école, un panneau de sens interdit a été installé rue du Musée. Si les usagers ont, dans un premier temps, respecté la réglementation, force est de constater qu'aujourd'hui, trop d'automobilistes n'en tiennent plus compte. Merci de penser à nos enfants et de revenir à un comportement citoyen. Pour rappel, s'engager sur une route malgré un sens interdit entraîne un retrait de 4 points au permis de conduire et une amende pouvant aller de 90 à 750 €.

VITESSE ET STATIONNEMENT DANS LES RUES DU VILLAGE. Au volant de son véhicule, un conducteur peut penser conduire « raisonnablement ». La sensation d'un piéton peut être tout autre. Dans toutes les rues de notre village, la vitesse est limitée à 50 km / heure. Si elle est respectée, il faut, sur une route sèche, 15 mètres pour qu'un véhicule s'immobilise. En cas d'obstacle, c'est déjà beaucoup trop. Que dire alors si le véhicule dépasse la vitesse autorisée ! La route est un lieu public qui se partage. Pensons-y. Pensons également à respecter les bandes jaunes tracées au sol, indiquant un stationnement interdit.

FÊTE DES MÈRES. Toutes les mamans sont conviées à la salle des pommiers le **samedi 28 mai** à 18 heures.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945. Le planning des manifestations commémoratives est le suivant :

11 heures, rassemblement à la Mairie.

11h15, manifestation au monument aux morts, dépôt de gerbe.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la municipalité, sera servi salle de la Mairie.

SI, SI, L'ÉTÉ ARRIVE.

C'est vrai que le matin est encore un peu frais, que parfois, rarement, exceptionnellement le soleil fait sa tête de pioche, mais il joue les prolongations maintenant jusqu'à 21h, 21h30 éclairant des ciels vertigineux dont Eugène Boudin a fait de si beaux tableaux exposés au musée des Beaux-Arts du Havre jusqu'au 26 septembre. Il est temps de sortir de nos maisons, de s'activer aux jardins, de planter les oignons, les patates (ça devrait être fait depuis le 19 mars, foi de Joseph et de Raymond) et les échalotes. Pour les haricots, c'est le 30 avril à la saint Robert que les poquets doivent être mis au chaud dans le creux de la terre. L'été s'en vient et avec lui, nos festivités organisées par le Chaudron et Saint Pierre Animations, soutenus par les employés communaux et l'équipe des élus.



Petit rappel des rencontres à ne pas manquer et auxquelles convier nos familles et nos amis :

Le 30 avril à 11h salle de la garderie, il ya une réunion préparatoire au défilé de chars pour la fête d'été qui aura lieu le 31 juillet. Le thème cette année c'est le feu sous toutes ses formes, de l'enfer aux feux follets, de la lumière aux feux d'artifice. Bref, on va allumer le feu dans Saint-Pierre comme dirait saint Johnny, patron des rockeuses de diamant.

Le 2 juillet, c'est une nouvelle date festive avec un méchoui d'agneau et de cochon co-organisé par le Chaudron et Saint Pierre Animations, suivi d'un bal populaire au stade, à l'ombre des palmiers de basket. On va guincher en dégustant de la côtelette et du jarret.

Le 12 juillet, l'Armée Secrète des Ombres reprend du service pour emporter les enfants et leurs lampions à la suite des Brasseurs de vent dans les rues du village, lors de la retraite aux flambeaux qui se clôturera autour d'une grande table devant la mairie. À vos lumières.

Le 31 juillet, la kermesse sera le lieu au stade, où il faudra être pour accompagner les incandescentes Roussettes et les chars réalisés par les associations saint-pierraises à la rencontre des confettis, volant des mains de la population dans les rues de notre commune.

Et en août, ça continue avec la fête de la moisson.

Sans compter tout l'été, la plage et son farniente ou la pêche à pied, mais sans les mains (une nouvelle réglementation entre en vigueur dès juin pour pêcher le calamar depuis les rochers, mais seulement s'il fait 350cm de long et sans caudrette... Vous voilà prévenus !!)

Et puis il y aura aussi les rencontres au creux de nos cavées, en descendant le raidillon avec les unes et les autres, faisant provision d'aventures et d'histoires à se raconter tout au long de l'hiver.

Mais pour l'instant, place au soleil, au maillot de bain, aux plantations et au chapeau de paille.



VIVRE EN BON VOISINAGE.

Nous vous rappelons (arrêté préfectoral du 28/05/1990) que les outils ou appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore ne peuvent être utilisés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

De même, **il est interdit de brûler des déchets dans les jardins** (règlement sanitaire départemental).

OTI HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL :

Mardi, mercredi, jeudi
de 10h à 12h.

Vendredi et samedi
de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE.

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE



Lundi, mardi, vendredi : 13h30/18h30

Jeudi : fermeture

Mercredi et samedi : 9h/12h – 14h/18h

DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES, FRELONS, BOURDONS ...

Allô, guêpier ? 06.15.37.86.56.

APICULTEUR récupère gratuitement les essaims d'abeilles.

Tél : 06.09.73.00.54.



ET NOUS VOILÀ TOUS RUDOLOGUES !!

C'est vrai que depuis le début de l'année, nous avons vécu d'étranges migrations de conteneurs à déchets dans notre commune.

D'abord, un premier point qui peut nous rassembler : nous produisons tous des déchets. Certains partent dans le bac à compost au fond du jardin, d'autres partent dans la cuvette des toilettes, mais il en reste un paquet, cadeaux des emballeurs de plastiques et carton, des distributeurs de publicité, des conditionneurs de surgelés etc., sans compter les vieux matelas et autres casseroles usagées (qui eux devraient voyager jusqu'à la déchetterie de Theuville-aux-Maillots). Bref, on jette beaucoup sans penser au recyclage.

Le deuxième point d'accord serait que nous sommes tous heureux de vivre dans un village propre, agréable à l'œil et aux narines avec une petite conscience de l'unicité de notre planète (il n'y en a pas de rechange !!).

Comment faire coïncider ces deux constats partagés sans aboutir au chaos des sacs éventrés et à une guerre des poubelles ?

La première solution est de se dire que « c'est pas moi, c'est l'autre » et « je paie des impôts !! » ... vrai mais un peu rapide quand même, non ?

Une autre solution jusque là, consistait à mettre ma poubelle dehors et je ne veux pas savoir où ça va, ou je tire la chasse d'eau et je ne veux pas savoir où ça va ou encore je dépose mes sacs de déchets au bord de la route, charge à elle de nous recycler tout ça ... un peu magique quand même, non ?

Ce n'est pas comme ça que ça marche et nous le savons bien.

La Com-Com de Valmont devait fournir à chaque habitation des conteneurs pour le verre et le plastique à côté de nos poubelles à déchets non recyclables. Mais Le basculement de la Com-Com de Valmont vers l'agglomération de Fécamp a remis cette organisation en cause. Cela devrait se faire finalement en fin d'année 2016. Cela vous explique pourquoi nos conteneurs à verre, à plastique, à papier ont migré, cherchant la « bonne » place, et pourquoi les conteneurs à déchets non recyclables, ont disparu. Face à ce changement de programme dû à notre rapprochement en cours avec l'agglomération fécamoise, la Com-Com de Valmont va remettre en place le conteneur à déchets non recyclables en haut de l'Argillère. Mais, que cela ne nous empêche pas de rester vigilants aux dépôts sauvages et autres incivilités. Chacun est responsable de la beauté et du bien vivre dans notre commune.

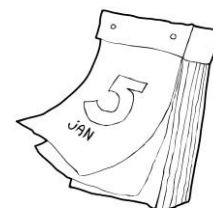


CALENDRIER DES EXPOSITIONS À L'OTI DE SAINT-PIERRE-EN-PORT.

| | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{er} mai au 7 juin | Exposition de photos de Serge Prioux et des écoles (3 ^{ème} festival photo) |
| 10 au 30 juin | Exposition sur l'abbaye de Valmont et Eugène Delacroix (association Culture et animation Valmontaise) |
| 1 ^{er} au 15 juillet | Exposition des œuvres de Gérard Bégaud. |
| 16 au 31 juillet | Rétrospective sur les corsos fleuris à Saint-Pierre. (Joël Trépied) |
| 1 ^{er} au 15 août | Exposition de sculptures d'Elysia. |
| 16 au 31 août | Exposition de vitraux d'Anne-Marie Tassy. |

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.

| | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|--------------------|
| 1 ^{er} mai au 7 juin | Expo photos | Serge Prioux | Office de Tourisme |
| 6 mai | Loto | ASSP | Salle des Pommiers |
| 7 mai | AG | Tennis club | |
| 8 mai | Cérémonie au monument aux morts | | (voir article) |
| 8 mai | Repas des anciens | | Salle des Pommiers |
| 21 mai | Festival « Pierres en lumières » | | (voir article) |
| 22 mai | Vide-grenier | Coopérative scolaire | Rues du village |
| 28 mai | Fête des mères | | Salle des Pommiers |
| 3,4,5 juin | 3 ^{ème} festival photos | | Salle des Pommiers |
| 4 juin | Initiation photo 14h30/17h30 | | Salle des Galets |
| 5 juin | Vide grenier | Tennis club | Stade |
| 6 au 12 juin | Expo fossiles | Culture et Loisirs | Salle des Galets |
| 18 juin | Kermesse | Coopérative scolaire | Salle des Pommiers |
| 26 juin | Vide grenier | S.P.A. | Rues du village |
| 2 juillet | Soirée méchoui Le Chaudron | | Stade |



Merci à tous les bénévoles qui permettent à toutes ces manifestations de se réaliser.